NOUVEL HAY MAGAZINE
SANS FRONTIÈRES

Le déficit des retraites complémentaires françaises se réduit en attendant l'unification au 1er janvier 2019

"Le déficit technique des régimes" (différence entre les ressources et les charges, hors produits financiers / placement des réserves) s'établit à 3,5 milliards d'euros, contre un peu moins de 4,2 milliards en 2016.

Ces résultats sont "en amélioration par rapport à la trajectoire fixée par les partenaires sociaux" en 2015, grace à la "reprise de l'économie française" et un "dynamisme des cotisations plus élevé". "On avait une projection de déficit technique en 2019 autour de 5 milliards" ."Pour autant", la persistance des déficits "justifie la mise en oeuvre" des mesures adoptées en 2015.

En octobre 2015, le patronat et trois syndicats (CFDT, CFE-CGC, CFTC) ont signé un accord d'incitation aux salariés de travailler plus longtemps pour éviter l'épuisement des réserves des deux régimes d'ici 2018.

Cet accord a acté la mise en place d'un système de bonus-malus et prolongé de trois ans la moindre revalorisation des pensions en les sous-indexant d'un point par rapport à l'inflation. Une clause les empêche de baisser complètement.

Un nouveau régime unifié, réunissant l'Agirc et l'Arrco, est par ailleurs prévu au 1er janvier 2019 aux termes d'un accord trouvé .

source : directeur général de l'Agirc-Arrco, François-Xavier Selleret, lors d'un point presse.